



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

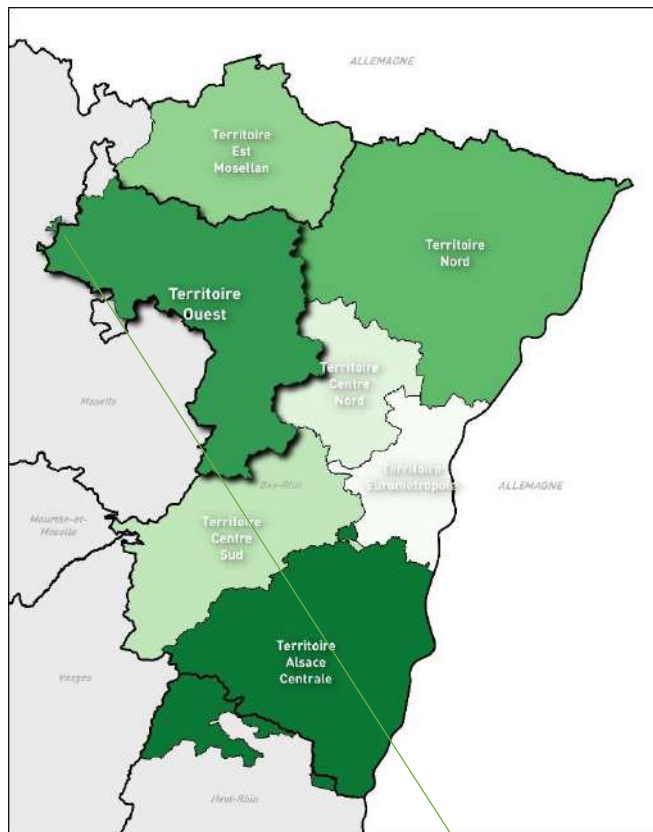
> Synthèse locale assainissement

PERIMETRE DE HINSINGEN-KIRVILLER





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE HINSINGEN-KIRVILLER

Domaine : Assainissement

Création du périmètre : **01/01/2018**

Membre du SDEA depuis : **27/09/1960 pour HINSINGEN**

Fusion HINSINGEN + KIRVILLER : **01/01/2018**

Intégration : **01/01/2014 pour HINSINGEN**
01/01/2015 pour KIRVILLER

Nombre de communes : 2

Nombre de délégués : 2

Vos usagers

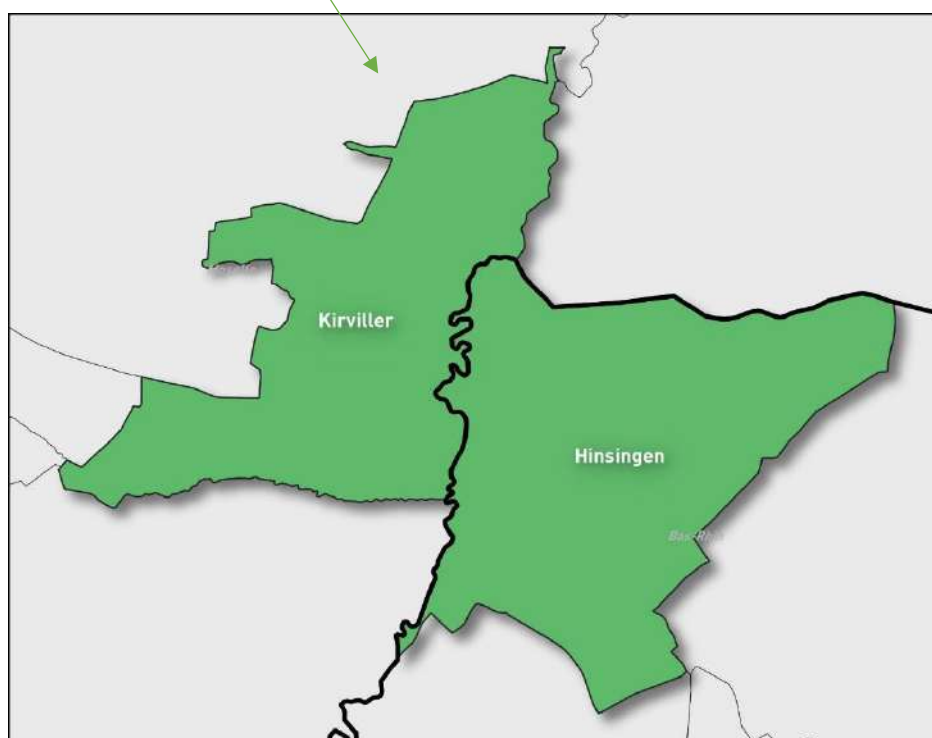
- **64** abonnés
- **156** habitants desservis

Vos volumes

- **11 287** m³ assainis
- **176** m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE OUEST

Centre de rattachement : **Saverne**



VOTRE PRÉSIDENT EN 2019

Raymond SCHNEIDER

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 bassin d'orage
- 0 déversoir d'orage
- 0 station de pompage
- 2,72 km de réseaux communaux
- 0 km de réseaux intercommunaux
- 70 bouches d'égout

Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	83	82	82
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	64 %	66 %	66 %

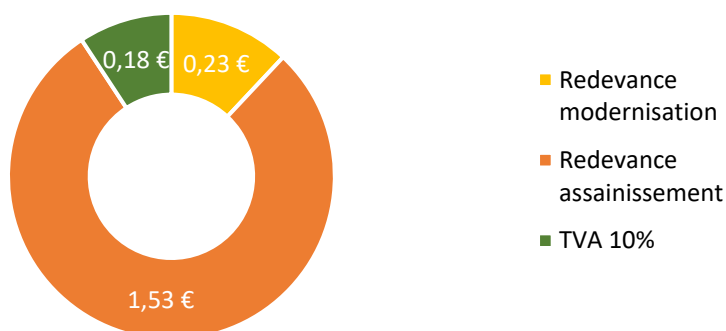
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

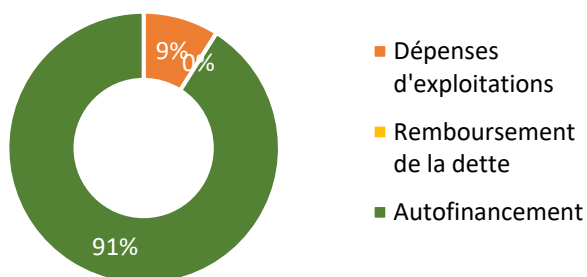
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

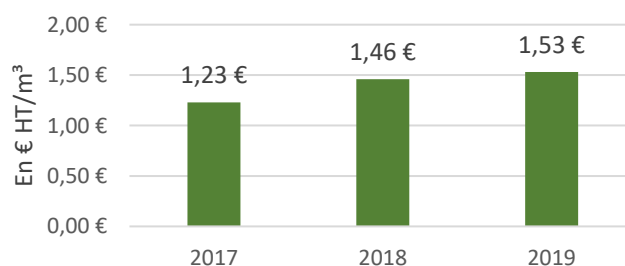
- Part fixe : 60 € HT/an
- Part variable : 1,03 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,53 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,94 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

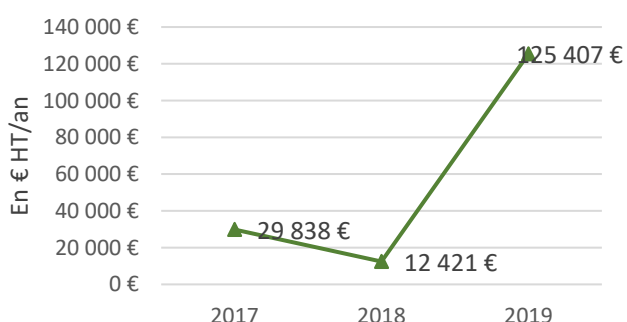
Affectation pour 100 € de recette



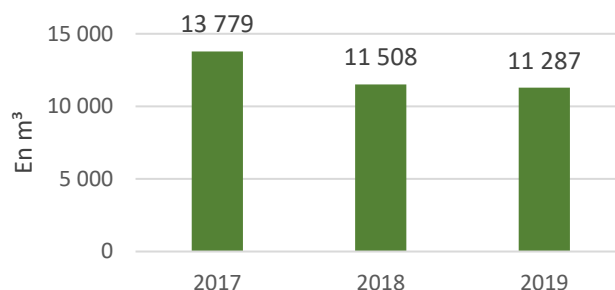
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



L'année 2019 marque le démarrage des travaux de mise en conformité du système d'assainissement d'HINSINGEN et de KIRVILLER (construction STEP et travaux réseaux connexes) avec un niveau d'investissement en forte augmentation (125 407 €).

Ce programme d'investissement est financé par les aides des partenaires financiers, Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Conseil Départemental de Moselle pour la partie mosellane d'une part, et par le résultat du service assainissement et une hausse pluriannuelle de la redevance assainissement d'autre part. Le niveau tarifaire de 1,65 € HT/m³ en 2020 devrait être voisin du niveau final conformément à la prospective financière.

L'autofinancement dégagé permet la poursuite des investissements en sans recours à l'emprunt. Il est à noter que son niveau élevé résulte de dépenses d'exploitation très limitées en lien avec l'absence de système d'épuration jusqu'à présent.

Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,94 %	1,92 %	ND
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	0 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

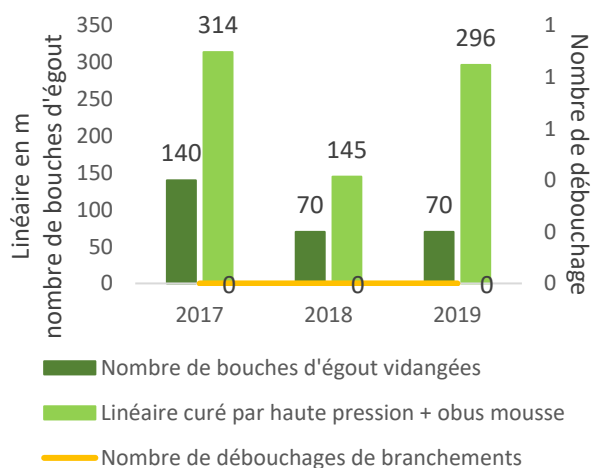
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



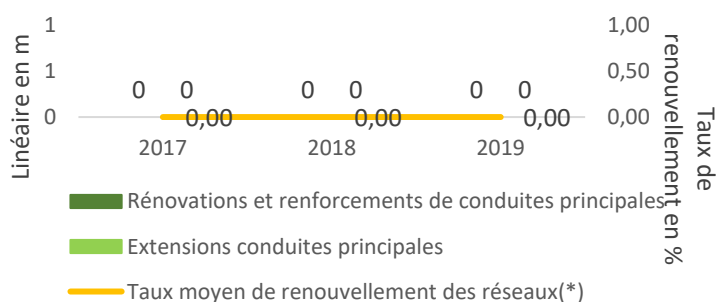
CHIFFRES CLÉS

- **2,55** tonnes de sables extraits du réseau
- **0,3** km de réseaux curés
- **11,03** % taux de curage
- **0** nettoyage de station de pompage
- **70** bouches d'égout vidangées
- **0** débouchage de branchement
- **0** surverse équipée en autosurveillance

Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	61
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30	30

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

En 2019 le Périmètre d'Hinsingen-Kirviller a engagé la mise en conformité de son système d'assainissement visant la mise en place de l'épuration à HINSINGEN et KIRVILLER.

Voir chapitre "Votre actualité"

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Schéma épuratoire - Mise en conformité du système d'assainissement des Communes d'HINSINGEN et de KIRVILLER

En 2019, le Périmètre de Hinsingen-Kirviller a engagé les travaux de mise en conformité de son système d'assainissement visant à doter les 2 communes d'une station d'épuration.

Le démarrage de ces travaux concrétise l'important travail mené par la Commission Locale et les services depuis 2016 sur les plans techniques et financiers (études détaillées, perspectives financières d'aide à la décision des élus, demandes d'aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de Moselle au titre du dispositif AMITER pour la partie mosellane du projet), mais également fonciers (acquisition de parcelles pour l'implantation de la STEP) et enfin administratifs et réglementaires (études réglementaires nécessaires à la validation du schéma épuratoire par la DDT de Moselle, mise en place du zonage d'assainissement conformément à la volonté des élus locaux).

Les travaux consistent en la construction d'une station d'épuration de type filtre planté de roseaux (capacité 300 équivalent-habitants), la réalisation d'un poste de pompage et des collecteurs de transfert associés, ainsi qu'au raccordement de la rue de la Forêt à Kirviller au réseau de collecte communal par la pose d'un réseau d'eaux usées strictes.

Démarrés au second semestre 2019, après obtention des accords de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de Moselle, les travaux de constructions des ouvrages et de pose de réseaux sont en cours et se poursuivent en 2020.

AUTRES INFORMATIONS

Le Périmètre de Hinsingen-Kirviller a décidé de réaliser une étude détaillée des travaux de déconnexion de fosses et/ou de raccordement en partie privative relevant des propriétaires. Cette étude prévue en 2020 vise à disposer d'enquêtes et croquis-plans détaillés, ainsi que de chiffrages des travaux en parties privatives. Elle permettra aux élus de la Commission Locale de définir les conditions techniques, administratives et financières pouvant être proposées pour une opération collective pour les travaux en partie privative.



ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Panneau du chantier schéma épuratoire Hinsingen-Kirviller

MISE EN CONFORMITÉ DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DU PÉRIMÈTRE HINSINGEN-KIRVILLER
Collecte, transfert et traitement des eaux usées et pluviales

Maître d'ouvrage
SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace - Moselle
Périmètre Hinsingen-Kirviller

Maître d'oeuvre
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace - Moselle
Espace Européen de l'Entreprise-Schiltigheim
BP 10020 - 67013 Strasbourg-CEDEX

Coordonnateur sécurité et protection de la santé
ACE BTP INGENEERY
4 Rue de la Romaine
67500 HAGUENAU

Entreprises mandataires

Poste de pompage et station de traitement OLRY ARKEDIA 1 rue Heilgass 68230 TURCKHEIM	Collecte et transfert des effluents RAUSCHER S.A. 3 rue de la Gare 67320 ADAMSWILLER
--	---

Détails de l'opération et soutiens financiers

Montant global de l'opération : 1 144 000 € HT

- Station de traitement des eaux usées et pluviales par filtres plantés de roseaux (capacité 300 EH)
- Réseaux de collecte et de transfert des effluents (gravitaire : 345 ml - Ø 200 mm à 500 mm / refoulement : 650 ml - Ø 160 mm)
- Poste de refoulement
- Raccordement de la rue de la Forêt à Kirviller (490 ml - Ø 250 mm)
- Électricité, automatisme, télégestion et raccordement téléphonique et électrique des ouvrages

Avec le soutien financier de :

- Agence de l'eau Rhin Meuse : 320 600 € (soit 28 %)
- Fonds Solidarité Urbain Rural : 175 400 € (soit 15,3 %)
- Département de la Moselle : 120 000 € (soit 10,5 %)

Logos : AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE, Moselle, SDEA, ACE BTP, ARKEDIA, RAUSCHER.



JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOÛT !

Nous recourons à de grandes quantités d'eau pour nos tâches quotidiennes. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un réseau d'assainissement. Ce réseau est appelé à tort « tout à l'égout », car il n'est pas destiné à tout recevoir.

La composition des eaux usées est en effet très importante pour une épuration réussie avant rejet au milieu naturel. Certains produits ne doivent pas être déversés dans les éviers, équipements sanitaires et toilettes, mais impérativement déposés dans les poubelles, déchetteries et pharmacies. Adopter des gestes simples et écocitoyens permettront aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement et économiquement pour le confort de chacun et la préservation de l'environnement. Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SI JE JETTE TOUT À L'ÉGOÛT ?

- > Obstruction des réseaux et donc des stations d'épuration
- > Augmentation du prix de l'eau avec un processus d'assainissement plus poussé

PEUT-ON JETER LES LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques... Des conséquences plus que dommageables, car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

AYEZ "L'ÉCO-REFLEX"

JETEZ LES LINGETTES DANS VOTRE POUBELLE !

Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.



TYPES DE PRODUITS ➤ OÙ LES JETER ➤ CONSÉQUENCES

	Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
	Les substances chimiques peinture, solvants, désinfectants, désherbant et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
	Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
	Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles, Déchetterie	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.

GLOSSAIRE

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ **Liste des indicateurs et résultats**



	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	156
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Sans objet **
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	1,94 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	91 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	82
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Sans objet **
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Sans objet **
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Sans objet **
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	61
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Sans objet **
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0,25 ‰

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)

** Station d'épuration en cours de construction